SUD-Rail Retraité-e-s

La note Hebd0

N° 7 du 15 avril 2009



ette note hebdo est réalisée à partir d'articles de divers journaux, revues et autres lectures.

Son objectif est de contribuer à faire circuler l'information, à susciter réflexions et débats, indispensables dans la période présente.

Certaines idées contenues dans les résumés publiés ici peuvent refléter des positions discutables, c'est justement leur intérêt. Souhaitons qu'elles alimentent nos propres réflexions.

Il veut mettre de l'huile dans les rouages du capitalisme!!!!!



" A l'impossible nul n'est tenu "!



RETRAITES

Facilités de circulation

a direction convoque une réunion le 30 avril 2009: il est donc temps de transmettre à la fédération les pétitions recueillies sur le texte unitaire élaboré par les sept fédérations syndicales (toutes sauf la CFTC). C'est important, car la direction, loin de répondre à nos revendications d'étendre les droits, entend les limiter notamment à travers une hausse du coût de la réservation pour les cheminot-e-s.

Tarifs des prestations en maison de retraite

our les personnes âgées résidant en maison de retraite depuis le 31 décembre 2007, la hausse des tarifs des prestations offertes est limitée à 3% en 2009 (voir JO du 7/1/09).

Les établissements habilités à héberger des bénéficiaires de l'aide sociale, et ceux conventionnés au titre de l'aide personnalisée au logement ne sont pas concernés.

La dépendance, une réalité qui laisse à désirer

éjà en 2005, la Cour des comptes pointait des gros problèmes dans la prise en charge des personnes âgées. Aujourd'hui, elle revient à la charge dans son dernier rapport en relevant "de nombreux atermoiements" dans la prise en charge des personnes dépendantes.

Autour de la personne âgée, il n'y a toujours pas d'interlocuteur unique d'où un manque de coordination entre les intervenants (aide-ménagère, infirmière, aide-soignante, etc...). L'éclatement des services d'aide et de soins demeure aussi. La Cour plaide pour un renforcement des contrôles de la qualité de leurs interventions.

Au plan des aides financières, celles-ci ne sont pas recentrées sur les plus dépendants et les plus démunis. Le problème "du reste à charge" demeure entier, voire pire : les plans d'aide sont stables, mais la participation des bénéficiaires est plus élevée!

Concernant les places d'accueil de jour qui ont augmenté, leur taux d'occupation (de 26 à 96%) surprend... Le coût trop élevé pour les familles en est-il la cause ?

En établissements, la situation n'est pas meilleure : capacité d'accueil à la baisse (de 143 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus, en 2003, on est à 133 en 2007). D'autre part, bien que le nombre de places en maison de retraite ait augmenté, en unités de soins de longue durée il a baissé.

D'autre part, la Cour des comptes critique le manque de suivi de l'évolution des prix de journée et demande plus de contrôles et de transparence des tarifs.

Du côté de la maltraitance qui peut revêtir différentes formes, la réalité du terrain montre que des progrès restent à accomplir.

Enfin, le rapport évoque l'inertie des collectivités départementales : 65% n'ont pas de schéma gérontologique à jour (c'est obligatoire). Quand il existe, des lacunes en matière de chiffrage ou d'analyse des priorités sont nombreuses. Connaissant le rôle des départements concernant les personnes âgées, ca soulève quelques interrogations

CHEMIN DE FER

Grève à la SNCB (Belgique)

e 10 avril, il y avait grève à la SNCB, dans le secteur fret, pour des motifs qui nous rappellent des choses : flexibilité accrue, remise en cause de la réglementation du travail, privatisation, ... CGSP et CSC appelaient ensemble à la grève.

SOCIAL: LUTTES

Enseignement supérieur et recherche: Le gouvernement ignore la mobilisation et passe en force

ommuniqué: Le Conseil supérieur de la Fonction publique d'Etat du 9 avril 2009 a émis un avis favorable sur deux décrets concernant l'enseignement supérieur. L'un relatif à des dispositions statutaires concernant les enseignants chercheurs, les professeurs d'université et les maîtres de conférence, l'autre relatif au Conseil national des universités.

Ces deux textes entraînent des dispositions contre lesquelles la communauté universitaire est en lutte depuis des mois. Ces textes auraient du être retirés de l'ordre du jour de ce conseil suite au voeu adopté lors de la séance de la section syndicale de ce conseil. Le gouvernement a choisi de les maintenir et c'est juste avant la tenue du Conseil que Solidaires a appris que les deux textes seraient traités.

A la demande d'une organisation syndicale (la FSU), le voeu de retrait a de nouveau été voté en séance et repoussé (vote pour CGT, FSU, FO et Solidaires), le Secrétaire d'état à la Fonction publique invoquant le respect des délais techniques et indiquant que ce n'était pas au CSFPE de discuter du fond. Les représentants des ministères concernés sont intervenus pour louer un dialogue social intense pour l'élaboration de ces textes.

Solidaires a dénoncé ce discours qui consiste à dire que tout va bien alors que la mobilisation est inscrite fermement dans la durée. La veille encore, les personnels manifestaient à l'appel de la coordination nationale des universités, soutenus par l'Union syndicale Solidaires-Dans ce contexte, nous avons rappelé à Monsieur Santini que le Conseil supérieur était plus qu'une instance technique et que nous attendions une réponse politique de sa part.

Les deux textes ont été adoptés (Administration, Unsa, CFTC, CFDT). Solidaires dénonce ce passage en force et continue à appeler au soutien de la communauté universitaire en lutte, avec ses syndicats membres (Sud Education, Sud

Recherche EPST, Sud Etudiant) et la coordination nationale.

SALAIRES

Des commissaires dans la dèche...

es privilégiés qui coûtent chers mais qui, nous n'en doutons pas, auront à cœur de les abolir comme ils le demandaient vis à vis d'autres... suivez notre regard!

On savait déjà que les commissaires européens avec leurs salaires n'étaient pas dans la mouise : 19 909 euros de base mensuels, 24 422 euros pour le président de l'exécutif, José Manuel Barroso, sans compter les indemnités de résidence et de représentation (c'est vrai qu'ils en font des masses!). Voilà qu'un coup de projecteur nous éclaire sur leurs retraites lesquelles sont plutôt confortable : jusqu'à 65% de leur salaire pendant les trois ans après leur départ. La Commission justifie le système puisque les règles de celui-ci ont été édictées par les Etats membres de l'UE.

Sarko, qu'attends-tu pour moraliser tout ça, toi, qui au nom de l'équité, s'est attaqué aux régimes spéciaux censés spolier la collectivité?

SOCIÉTÉ

Karl et le communisme de retour ?

u 13 au 15 mars de cette année, s'est tenu à Londres un colloque regroupant le gratin de la philosophie politique radicale (Negri, Badiou, Zizeck...) pour débattre « d'un avenir possible pour l'idée communiste ». Dans un amphi de 900 places, plein à craquer, un public venu de toute l'Europe les a écouté débattre d'une idée, d'une alternative que d'aucuns vilipendaient, traitaient d'archaïsme bon à jeter aux poubelles de l'histoire. Ni sauvetage du bilan des pays soi-disant communistes, ni nostalgie n'ont été à l'ordre du jour de ces journées. Au contraire, deux conditions avaient été posé par les intervenants : envisager un renouveau de l'hypothèse d'un communisme aujourd'hui, n'être le porte-parole d'aucune organisation politique.

Même le «Financial Times» du 7

mars, à propos de ce colloque se posait la question, qui l'eut cru ! Alors, le capitalisme devenu horizon indépassable ? Voilà que la crise a aussi ceci de bon : poser la question d'un capitalisme, archaïsme bon à jeter aux poubelles de l'histoire! Une question en filigrane débattue à Londres, à quelques pas de la tombe de Marx au cimetière de Highgate. Un pied de nez au libéralisme jubilatoire...

SYNDICAT

Solidaires Nettoyage

es formes d'organisations du personnel des entreprises de sous-traitance sont diverses dans Solidaires : dans plusieurs organisations dont SUD-Rail, ils/elles sont syndiqué-e-s dans les syndicats qui rassemble tous les travailleurs/ses du secteur professionnel, d'autres renvoient vers des syndicats spécifiques pour le nettoyage par exemple. D'où la décision de mettre en place une union syndicale qui rassemble d'ores déjà SUD-Rail, SUD Education, SUD Culture, SUD Nettoyage

lle de France et a vocation à se développer.

Livret d'accueil, tract de syndicalisation, tract de mobilisation dans le cadre de l'action interprofessionnelle, beaucoup de travail est lancé dans un secteur où il y en a bien besoin!

SANTÉ

Médecin traitant, attention?

I y a 18% de personnes de plus de 16 ans qui n'ont pas encore déclaré de médecin traitant, soit par opposition au principe (rappelez-vous la déclaration à envoyer au ministre Douste Blabla...), soit par insoucience! Le problème est que la facture va être lourde. En effet, seuls 30% des soins vous seront remboursés contre 70% si vous en avez déclaré un. La même pénalité sera appliquée pour une consultation chez un spécialiste sans prescription de votre médecin traitant. Un rappel : le taux était de 60% en 2006, de 50% en 2007! Pour la consultation chez un spécialiste, assurez-vous que ce dernier indique bien le nom de votre médecin traitant sur la feuille de soins électronique ou papier.

Enfin, pour les retardataires, pour déclarer un médecin traitant, il suffit d'adresser à la caisse le formulaire rempli par un généraliste.

EDUCATION

L'expérimentation des jardins d'éveil : tour de passe-passe

Du site Sauvons l'école maternelle : http://sauvons-lecole.over-blog.com

a bataille contre l'école maternelle serait-elle de nouveau à l'ordre du jour ? En tout cas, Nadine Morano secrétaire d'Etat à la famille et Xavier Darcos, ministre de l'Education Nationale semblent s'y employer. C'est dans le journal du Dimanche, que la secrétaire d'Etat a dégainé la première en annonçant contre toute attente « un autre mode de garde venant compléter la palette déjà proposée, les jardins d'éveil pour les 2-3 ans". Dans cet entretien, elle affirme que ces jardins "seront intégrés dans les écoles lorsque cela est possible. Le coût de fonctionnement d'une place de crèche est de 13 000 euros par an, celui d'un jardin d'éveil de 7500 euros. Le financement de 8000 places est prévu dans la nouvelle convention que nous signerons avec la CNAF. II sera croisé, CAF, collectivités locales, parents en fonction de leurs revenus comme pour une place de crèche, mais aussi les entreprises qui, dans le cadre de leur politique familiale, pourront financer les places de jardins d'éveil tout comme elles financent des places de berceaux".

La surprise de cette nouvelle annonce, est d'autant plus grande que le ministre Xavier Darcos, avait dernièrement lui-même changé de ton à propos de la maternelle. Et de donner d'autres gages en affirmant que les conditions d'inscriptions à l'école maternelle n'étaient pas modifiées à la rentrée 2009 et en mettant en sourdine les rapports Papon et Tabarot qui préconisaient la suppression de l'école maternelle avant 3 ans et son remplacement par un service payé par les familles, les fameux jardins d'éveil.

On se souvient aussi qu'il s'était luimême confondu en excuse suite à ses propos sur la sieste et les couches et avait même signé dernièrement avec l'Ageem (association d'enseignants en maternelle) un accord rappelant l'importance de la maternelle. Ce dernier a aussi donné lieu à une distribution d'un guide aux parents sur les missions et le rôle de la maternelle.

Aujourd'hui, tout est-il oublié ? En tout cas, le ministre semble revenir sur sa parole donnée. Il soutient même Nadine Morano dans son projet. Jeudi 9 avril, il a déclaré que « cette expérimentation répond aux questions posées par les parents, dans certains territoires, sur l'accueil des enfants de un an à deux ans et demi et qu'elle ne remet pas en cause l'école maternelle ».

De son côté, le SNUipp porte une toute autre) analyse (Jardins d'éveil : subterfuge et tour de passe passe! 8000 places partiellement financées et... 14 000 supprimées). Pour ce dernier, "il s'agit bien avec cette annonce, de substituer à l'école maternelle, lieu d'éducation et d'apprentissage, une garderie beaucoup plus coûteuse pour les familles". Un subterfuge, véritable tour de passe-passe qui remet en cause le principe de gratuité et aboutit à une réduction des ambitions du service public d'Education. Et le syndicat de conclure : "cette mesure revient sur la loi actuelle qui prévoit la scolarisation des enfants de moins de trois ans, en priorité, dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé."

FISCALITÉ

Cadeaux et triche...

■n 2008, le "paquet fiscal" adopté en 2007 a coûté 7,7 milliards d'euros... c'est le gouvernement qui le dit! Rien que pour les heures sup', ce sont 4,3 milliards en moins dans les caisses de l'Etat, plus 2 milliards d'euros pour l'allégement des droits de succession. Le fameux bouclier fiscal, s'il ne coûte que 450 millions d'euros, aura permis de donner un chèque de 116 193 euros en moyenne aux 3506 contribuables les plus aisés... quand on vous le dit que l'argent qui ne va pas à l'Etat va ailleurs!

Si on ramenait les impôts sur le revenu et sur le patrimoine à leur niveau de 2000, se serait 30 milliards d'euros par an qui rentreraient dans les caisses, soit la moitié du déficit public de 2008... une paille!

Mais il y a plus encore... la fraude fiscale! Le Syndicat national unifié des impôts (SNUI, membre de Solidaires) l'estime entre 40 et 50 milliards d'euros par an. La Commission européenne, de son côté, la chiffre entre 2 et 2,5% du PIB, soit entre 38 et 47 milliards pour la France par an!

Et dire que les caisses sont vides comme l'affirment un président copain des riches !!

TVA et clientélisme

lors, aux consommateurs, aux salariés ou aux patrons, ▲à qui va profiter la réduction du taux de la TVA dans la restauration de 19,6% à 5,5% ? Telle est la question qui se pose après le feu vert donné par Bruxelles. Ce qui est certain, ce sont les 3 milliards de manque à gagner pour les finances de l'Etat (encore ça de plus !...), moins les 600 millions d'euros d'exonérations sociales accordées au secteur antérieurement, si elles sont supprimées (rien n'est moins certain) ? Pour le reste, les engagements pris par les patrons du secteur, en l'absence de toutes mesures contraignantes, n'engagent que ceux qui y croient comme les promesses électorales! Un coût faramineux qui représente 150 000 emplois payés au smic... Mais la clientèle électorale ça se soigne!

SOCIÉTÉ... MÉDIAS

Agiter l'encensoir?

Un article sur les médias de J-Cl. Guillebaud publié dans le numéro 2317 du Télé Ciné Obs.

ans les médias, la crise fonctionne aujourd'hui comme une formidable pédagogie du doute. Rétrospectivement, elle nous aide à mesurer combien le « système médiatique » était colonisé depuis des années par une vulgate rudimentaire, celle du «tout marché» et du «tout finance». Que de sottises auront été proférées ! Que d'approximations macroéconomiques récitées du matin au soir ! Que de silences et de non-dits, surtout, à propos du néolibéralisme qui, peu à peu, devenait fou! Exercice pédagogique, en effet. Ne

Exercice pédagogique, en effet. Ne jamais oublier qu'au-delà des images, des points de vue et polémiques en trompe-l'œil, une virtua-

lité insaisissable colonise l'espace hertzien -radio et télévision- et surdétermine ce qui s'y passe. Cette «subpolitique», pour reprendre l'expression du sociologue Ulrich Beck, est en rapport avec le langage, la mécanique du vocabulaire, le tropisme inconscient de tous ceux qui parlent, récitent, crient ou chantent dans l'audiovisuel. Comment désigner cela ? Quel mot employer ? Celui de rhétorique semble un peu faible. Celui d'idéologie est un peu passe-partout. C'est pourtant lui qu'il faut retenir, à condition de lui adjoindre l'adjectif «inconsciente». Dans l'appareil médiatique fonctionnait bel et bien une idéologie inconsciente, dans laquelle chacun se trouvait englué. Comme à l'insu d'eux mêmes, les perroquets des ondes se faisaient les serviteurs dociles et même les griots de stratégies communicationnelles dont c'est peu de dire qu'elles les dépassaient.

Il faudrait réexaminer après coup des médias aussi différents que la télévision, le cinéma, la publicité pour y débusquer mille et un jeux d'influence, ruses sémantiques, dissimulations calculées, etc... Le fait est que partout apparaîtrait le filigrane d'un catéchisme qui, mine de rien, orientait et gouvernait tout un discours sur le monde. Ce catéchisme insidieux aidait à légitimer certaines dominations «naturelles» parmi lesquelles celle de la finance. On en trouverait trace jusque dans les séries policières, les émissions de variétés ou les pubs automobiles ! Rien de neuf, dira-t-on, les intox systémiques sont de vieilles connaissances. Les meilleures réflexions sur la propagande contemporaine (on pense, par exemple, au livre éponyme de Jacques Ellul) datent d'un bon demi-siècle.

Certes mais un détail, cette fois, changeait la donne. Dans un contexte de postcommunisme (la «fin de l'histoire») et de mondialisation (la «fin du politique»), la ruse sémantique consistait à répéter que l'idéologie avait -enfin !- disparu. Jour après jour, le discours dominant nous affirmait ainsi que nous avions accédé à une démocratie adulte, transparente, bonne fille. On nous incitait à croire que des concepts comme propagande ou idéologie appartenaient au passé et que l'univers médiatique était dorénavant décontaminé. Bien entendu, rien n'était plus faux. En réalité, l'air du temps avait rarement été autant chargé d'idéologie inodore mais active. Degré d'hydrométrie maximal...

C'est un chapitre de cette propagande implicite qu'il faut ranger toutes ces célébrations un peu bêtasses de la taille, du gigantisme, de la «maîtrise du monde», du classement planétaire, du «gros zizi» salarial qui furent psalmodiées dans la plupart des médias («Nouvel Obs» y compris) pendant de longues années. Elles contribuaient à faire des gloutons du CAC 40 et des boulimiques du «bonus» les héros bondissants de la modernité. Le grand dessinateur Honoré Daumier aurait cruellement croqué ces néo-riches en complet trois pièces. Au lieu de ça, le clergé médiatique se sera surtout employé à agiter pour eux l'encensoir.



ECONOMIE

les indicateurs

en % et en euros

| ■ Inflation | |
|---|---------|
| Février 2009 | 0,4% |
| sur un an | 0,9% |
| ■ Smic (1) | |
| mensuel brut en euros | 1 321 |
| horaire brut en euros | 8,71 |
| ■ RMI | |
| • personne seule en euros (2) | |
| () | 121 000 |
| ■ Sécurité Sociale | 0.050 |
| Plafond mensuel,01.01.09 | 2 859 |
| ■ Salaire (4) | |
| le plus bas des 10% les mieux | |

payés rapporté aux salaires des 10% les moins bien payés 2,9

Rapport entre salaire moyen brut des femmes et des hommes 81.6%

■ Chômage

| • Taux (5) | 8,2% |
|--|-----------|
| • des femmes (5) | 8,8% |
| • des moins de 25 ans (5)(6) | 21,2% |
| Nbre de chômeurs (7) | 2 384 800 |
| • Nhro total (8) | 3 604 700 |

Nbre total (8)de plus d'un an (7)3 604 7001 030 100

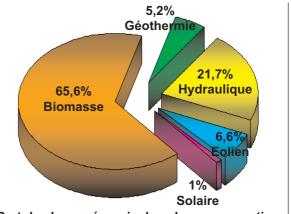
Sources : Insee, Cnaf, Unedic, Ministère de l'emploi

- 1- Au 1er juillet 2008
- 2- Au 1er janvier 2009
- 3- En métropole et DOM, au 31 décembre 2008
- 4- Données 2006, emplois à temps complet dans le secteur privé.
- 5- Quatrième trimestre 2008
- 6- Le taux porte sur les actifs
- 7- Catégorie 1, novembre 2008
- 8- Toutes catégories, novembre 2008

ENVIRONNEMENT / ENERGIE

L'Europe encore loin du but

a biomasse représente les 2/3 de la consommation d'énergie renouvelable de l'Union européenne. Les biocarburants sont le premier contributeur à l'augmentation de la consommation2,5 Mtep sur 6,8 Mtep en 2007).



Part de chaque énergie dans la consommation européenne d'énergie primaire en 2007 (en %)